

TARIFS T.T.C. 2021

STATIONNEMENT DES BATEAUX

CAT.	Long. Hors tout	Largeur maximum	CONTRAT ANNUEL du 01/01 inclus au 31/12 inclus	TARIF MENSUEL BASSE SAISON *	TARIF MENSUEL MOYENNE SAISON **	FORFAIT HIVER ***	FORFAIT ÉTÉ ****	TARIF/NUIT ou au delà de 3H de stationnement
A ⁰	< 4,99 m	2m00	905,50 €	108,25 €	137,75 €	516,65 €	1 161,30 €	9,85 €
A ¹	5 à 5,49 m	2m15	1 049,85 €	123,45 €	157,15 €	589,35 €	1 324,60 €	11,20 €
A ²	5,50 à 5,99 m	2m30	1 245,35 €	143,20 €	182,25 €	683,50 €	1 536,30 €	13,05 €
B	6 à 6,49 m	2m45	1 407,45 €	159,60 €	203,05 €	761,60 €	1 711,70 €	14,50 €
C	6,50 à 6,99 m	2m60	1 550,70 €	175,90 €	223,90 €	839,60 €	1 887,10 €	16,00 €
D	7 à 7,49 m	2m70	1 703,35 €	195,10 €	248,30 €	931,05 €	2 092,70 €	17,75 €
E	7,50 à 7,99 m	2m80	1 882,20 €	212,00 €	269,80 €	1 011,80 €	2 274,20 €	19,30 €
F	8 à 8,49 m	2m95	2 032,80 €	230,60 €	293,50 €	1 100,65 €	2 473,80 €	20,95 €
G	8,50 à 8,99 m	3m10	2 182,30 €	247,50 €	315,00 €	1 181,40 €	2 655,25 €	22,50 €
H	9 à 9,49 m	3m25	2 321,35 €	264,40 €	336,55 €	1 262,10 €	2 836,70 €	24,05 €
I	9,50 à 9,99 m	3m40	2 483,45 €	281,95 €	358,80 €	1 345,50 €	3 024,20 €	25,60 €
J	10 à 10,49 m	3m55	2 604,70 €	295,45 €	376,00 €	1 410,10 €	3 169,35 €	26,85 €
K	10,50 à 10,99 m	3m70	2 767,85 €	314,05 €	399,70 €	1 498,95 €	3 368,95 €	28,55 €
L	11 à 11,49 m	3m85	2 957,10 €	336,65 €	428,40 €	1 606,55 €	3 610,90 €	30,60 €
M	11,50 à 11,99 m	4m00	3 167,30 €	358,60 €	456,40 €	1 711,50 €	3 846,80 €	32,60 €
N	12 à 12,99 m	4m30	3 427,65 €	390,70 €	497,30 €	1 864,90 €	4 191,55 €	35,50 €
O	13 à 13,99 m	4m60	3 682,80 €	416,10 €	529,60 €	1 985,95 €	4 463,70 €	37,80 €
P	14 à 14,99 m	4m90	3 943,15 €	447,15 €	569,10 €	2 134,00 €	4 796,40 €	40,65 €
Q	15 à 15,99 m	5m20	4 198,30 €	476,40 €	606,35 €	2 273,90 €	5 110,90 €	43,35 €
R	16 à 16,99 m	5m50	4 456,55 €	505,75 €	643,65 €	2 413,85 €	5 425,40 €	45,95 €
Au delà de 16m99 de long. H.T. réelle et 5m50 de large, par mètre de longueur et 0m30 de largeur supplémentaire			280,20 €	32,70 €	41,60 €	156,10 €	350,80 €	3,00 €

Tarifs comprenant l'eau, l'électricité et le service d'ordures ménagères

Passeport escale *****	26,00
Frais de dossier et de recherche *****	61,00
Renouvellement sur liste d'attente	20,00

***TARIF MENSUEL BASSE SAISON** : du 01/01 inclus au 31/03 inclus et du 01/10 inclus au 31/12 inclus.

****TARIF MENSUEL MOYENNE SAISON** : du 01/04 inclus au 30/06 inclus et du 01/09 inclus au 30/09 inclus.

*****FORFAIT HIVER 2020/2021** : Forfait du 01/10/N inclus au 31/03/N+1 inclus **indivisible et non remboursable**.

******FORFAIT ÉTÉ**: Forfait du 01/04 inclus au 30/09 inclus **indivisible et non remboursable**.

TARIF MULTICOQUE : tranche tarifaire correspondant à la longueur hors-tout x 1,5

TARIF ESCALE : ½ tarif nuit du 01/01 inclus au 31/03 inclus et du 01/10 inclus au 31/12 inclus. Tout bateau arrivant de nuit est supposé être arrivé avant minuit. Pour les escales facturées à la nuit, il sera accordé la gratuité de la 3ème nuit du 1er avril inclus au 30 septembre inclus après avoir passé deux nuits consécutives dans le port. Cette gratuité ne pourra être accordée que deux fois dans un même mois. Elle ne sera pas appliquée aux usagers ayant bénéficié du demi-tarif estuaire ou de la gratuité "régates" ou aux usagers ayant bénéficié du passeport escale.

TARIF ESTUAIRE : ½ tarif nuit du 1er avril inclus au 30 juin inclus et du 1er septembre inclus au 30 septembre inclus. Il ne sera appliqué que sur présentation d'un justificatif du port d'attache (facture de location d'emplacement, ou attestation). **Il ne pourra pas être appliqué avant ou après avoir bénéficié du tarif régaté.**

***TARIF REGATE** : pour les bateaux participant à des régates organisées par la Société des Régates de Royan, il sera consenti la gratuité sur présentation de justificatif d'inscription, dans la limite d'une période de 3 nuits avant à 3 nuits après l'événement.

TARIF PORTS DU SYNDICAT MIXTE : ½ tarif nuit du 01/07 inclus au 31/08 inclus pour les bateaux ayant un contrat à l'année ou un contrat été (du 1/04 au 30/09) dans un des ports du Syndicat Mixte dans la limite de 3 nuits.

***** **TARIF PASSEPORT ESCALE** : il ne sera appliqué que sur présentation de la carte passeport escale. La gratuité est limitée à **2 nuits consécutives par escale**. Les 2 nuits suivantes seront payantes pour bénéficier de la 5ème nuit gratuite.

*******FRAIS DE DOSSIER ET DE RECHERCHE** : tout bateau non titulaire d'un contrat dans le port qui n'aura pas effectué de déclaration d'entrée et/ou qui ne s'acquittera pas de son séjour avant son départ se verra imputer la facturation d'un forfait en sus pour frais de recherche et de dossier

TAXE DE SÉJOUR : appliquée en supplément du tarif escale par personne majeure et par nuitée.

LES TARIFS MENSUELS SONT INDIVISIBLES ET LES RÉDUCTIONS NE SONT PAS CUMULABLES

CONDITIONS GENERALES : conditions stipulées dans le contrat d'amarrage (délibération CS-181129-02 du Conseil Syndical du 29/11/18).

PORTS DE ROYAN ET BONNE ANSE-LA PALMYRE

Tarifs votés par délibération CS-201202-05 du Conseil Syndical du 02/12/2020

TARIFS 2021 T.T.C.

GRUTAGES COMPRENANT LA LOCATION DU BER

POIDS	Mise à terre, mise à l'eau Mise sur cale de courte durée * Mise sur remorque**	Aller/retour dans les 24H ***
jusqu'à 0,999 tonne	77,20 €	116,45 €
de 1,000 à 1,999 tonne	94,85 €	142,15 €
de 2,000 à 3,499 tonnes	135,40 €	203,10 €
de 3,500 à 4,999 tonnes	169,35 €	254,65 €
de 5,000 à 6,499 tonnes	197,75 €	296,60 €
de 6,500 à 7,999 tonnes	224,90 €	337,25 €
de 8,000 à 9,999 tonnes	273,50 €	410,20 €
de 10,000 à 11,999 tonnes	358,90 €	539,10 €
de 12,000 à 13,999 tonnes	449,60 €	674,40 €
de 14,000 à 15,999 tonnes	509,25 €	763,65 €
de 16,000 à 17,999 tonnes	568,85 €	853,10 €
de 18,000 à 19,999 tonnes	628,35 €	942,55 €
de 20,000 à 21,999 tonnes	689,40 €	1 034,65 €
de 22,000 à 23,999 tonnes	747,50 €	1 121,25 €
de 24,000 à 25,999 tonnes	807,10 €	1 210,65 €
Manutention de mât	43,45 €	la 1/2H indivisible
Grutage de moteur de moins de 500 Kgs (élévateur, 1 employé)	69,20 €	L'heure indivisible
Location de machine à caréner	24,40 €	forfait de 2H indivisible
	8,05 €	L'heure supplémentaire
Mise à disposition de personnel (pompage fond de cale, nettoyage suite abandon déchets, autres)	47,40 €	l'heure indivisible
Remorquage intérieur du port (long < 10 m)	38,45 €	Aller ou retour
Remorquage intérieur du port (long ≥ 10 m)	76,80 €	Aller ou retour
Immobilisation de l'élévateur	143,50 €	l'heure indivisible
Location échafaudage	20,95 €	la journée indivisible
Autorisation d'occupation temporaire du quai pour manutention par des engins extérieurs au port sur devis		

Le positionnement des sangles de levage se fait sous la responsabilité du propriétaire qui doit donner son accord avant levage. En cas d'absence de celui-ci, le port se trouve déchargé de toute responsabilité.

*** Mise sur cale de courte durée**

Le navire est calé sous l'élévateur à bateaux (sangles hors tension) de 11H30 à 14H. Entre 8H30 et 11H30, ou entre 14H30 et 17H, la manutention ne pourra excéder 1H, selon les disponibilités.

**** Mise sur remorque**

Pour toute mise sur remorque dépassant la 1/2 heure, il sera appliqué une majoration de 43,45 €TTC par 1/2 heure indivisible.

***** Aller/retour**

comprend la mise à terre et la mise à l'eau effectuées dans un délai n'excédant pas 24H

Du 01/01 au 26/02 inclus et du 02/11 au 31/12 inclus, il sera effectué une réduction de 50% sur le tarif de la mise à terre, mise à l'eau, mise sur remorque, mise sur cale et aller/retour.